

2021-1213  
2021-04-29

ECO-GUARD INSECTICIDE CONTRE LES PARASITES VOLANTS DES CHEVAUX

VAPORISATEUR SOUS PRESSION

ACTIVITÉ LONGUE DURÉE CONTRE LES MOUCHES POUR CHEVAUX  
ET ÉTABLES VAPORISE DANS TOUTES LES DIRECTIONS, MÊME À L'ENVERS.

Protège les chevaux contre les attaques des insectes suivants:  
Mouches noires, mouches faciales, mouches domestiques, mouches des cornes, taons du cheval et moustiques

À UTILISER SUR LES CHEVAUX SEULEMENT. NE PAS utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants.  
Également pour utilisation à l'intérieur des écuries afin de supprimer  
les mouches domestiques, les moustiques et les mouches piquantes des étables.

CONTIENT LES ARÔMES DE LA CITRONNELLE ET DE LA LEMONGRASS

NON INFLAMMABLE

Ne contient pas de gaz propulseur – plus de produits liquide à pulvériser

POUR USAGE DOMESTIQUE

No D'HOMOLOGATION 31639 LOI P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

PRINCIPE ACTIF: Permethrine ... 0.50%  
Le produit contient du benzoate de sodium à raison de 0,1 % à titre d'agent de conservation

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

contenu net: \_\_\_\_\_g

UR-CAN INC.  
PO Box 80088 Appleby  
Burlington, Ontario  
L7L 6B1

(905) 407-1404 ou 1 (855) 407-1404

2021-1213  
2021-04-29

#### **MISES EN GARDE**

##### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Contenu sous pression. Ne pas placer près des sources d'eau chaude, de radiateurs, de fourneaux et d'autres sources de chaleurs ou entreposer le contenu à une température supérieure à 50°C. Ne pas utiliser près d'une source de chaleur ou de flamme nues. Ne pas utiliser sur les humains. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Laver les mains complètement après usage.

##### **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Ne pas verser directement dans les lacs, les étangs, les cours d'eau, les marécages de marée ou les estuaires. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

##### **PREMIERS SOINS**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation:** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur les procédures suivantes.

**En cas de contact avec les yeux:** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil.

##### **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Administrer un traitement symptomatique.

##### **ENTREPOSAGE**

Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et des sources de chaleur.

##### **ÉLIMINATION**

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour éliminer la pression. Ne pas percer, ni incinérer. Ne pas réutiliser le récipient. Envelopper le contenant vide et le jeter avec les ordures ménagères.

##### **MODE D'EMPLOI**

###### **Instructions Pour L'application Sur Les Chevaux:**

POUR CHEVAUX SEULEMENT. Ne pas utiliser sur les poulains nouveau-nés ou allaitants. NE PAS imbiber la peau. NE PAS appliquer plus de 9mL par animal par traitement. NE PAS traiter les yeux, les paupières, ni les muqueuses (par exemple, nez, bouche, parties génitales). NE PAS couvrir les chevaux immédiatement après le traitement. NE PAS appliquer sur le dos du cheval avant de le seller. Cesser l'utilisation si le cheval développe une irritation après le traitement avec ce produit. Ne pas utiliser sur des animaux malades ou sous traitement médicamenteux ou pesticide. Avant l'utilisation sur des animaux gravides, consulter un vétérinaire. Éviter tout contact avec le cheval traité tant qu'il n'a pas séché. NE PAS appliquer si des personnes sont sur les lieux. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer ce produit plus d'une fois par

2021-1213  
2021-04-29

jour. Le traitement ne doit être répété qu'après une journée si le problème persiste ou réapparaît.

Pour protéger les chevaux contre les taons, les mouches faciales, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les mouches noires, les maringouins. Avant le traitement, brosser soigneusement le cheval pour enlever l'excès de saleté et de poussière et enlever les sécrétions muqueuses de la face du cheval. Les chevaux extrêmement sales doivent être lavés et rincés, et il faut les laisser sécher avant le traitement. Ce produit s'applique directement sur le cheval en pulvérisation ou par essuyage. Après l'application, bien brosser pour faire ressortir le lustre de la robe.

Méthode de pulvérisation: Pulvériser légèrement et de façon uniforme pour bien enduire le poil du cheval tout en le brossant légèrement à rebrousse-poil. NE PAS mouiller la peau du cheval. Pulvériser pendant 3 secondes de chaque côté du cheval). Cibler les parties du cheval les plus couramment attaquées par les parasites indiqués, notamment les pattes, les flancs et la ligne du dos du cheval. NE PAS appliquer en pulvérisation sur la face du cheval. Pour traiter la face du cheval, utiliser la méthode par essuyage décrite ci dessous.

Application par essuyage: Utiliser cette méthode pour appliquer sur la face et les autres zones sensibles afin de ne pas toucher aux yeux et aux muqueuses (par exemple, nez, bouche, parties génitales). Pour l'application par essuyage, mouiller légèrement un chiffon, une éponge ou un gant propre et doux avec ECO-GUARD INSECTICIDE CONTRE LES PARASITES VOLANTS DES CHEVAUX, (mais pas au point que le liquide en suinte). Frotter soigneusement le chiffon, l'éponge ou le gant ainsi mouillé sur la zone des poils du cheval à protéger. Il est préférable d'appliquer en frottant à rebrousse-poil. Porter une attention particulière aux pattes, aux épaules, aux canons, au cou et aux parties de la face (où l'on voit le plus souvent les mouches).

### **Mode D'emploi Pour Utilisation À L'intérieur Des Écuries Pour Supprimer Les Mouches Domestiques, Moustiques Et Mouches Piquantes Des Étables:**

#### **Méthodes d'application:**

NE PAS appliquer à l'intérieur sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. Appliquer dans le cadre d'un traitement localisé à l'intérieur. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une surface qui ne doit pas dépasser 0,2 m<sup>2</sup>. Les surfaces traitées ne doivent pas se toucher. Au total, les surfaces traitées ne doivent pas dépasser 10 % de la surface totale de la pièce.

Appliquer sur les surfaces des murs, des plafonds, des stalles, des cornadis, des fondations, des appareils d'éclairage et des endroits où les insectes indiqués peuvent pénétrer, comme le cadrage des portes et des fenêtres. NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer ce produit sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Enlever ou recouvrir les bidons de lait ou les réservoirs à lait en vrac pendant le traitement. NE PAS réappliquer ce produit pendant au moins 14 jours. Les traitements ne doivent être répétés qu'après 14 jours si le problème persiste ou réapparaît. NE PAS faire plus de 12 traitements par année. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

NE PAS laisser des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage pénétrer dans la zone traitée tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer dans des endroits clos ou surélevés (par exemple, greniers, vides sanitaires, etc.). Aérer les zones après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres, en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air ou encore, au moyen d'un système de ventilation ou d'un échangeur d'air en état de fonctionner. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé.